

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 6 (1940)

Heft: 89

Vereinsnachrichten: L'activité de l'A.C.S.R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ, KINEMATOGRAPHIE



REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

VI. Jahrgang · 1940
No. 89 · 1. August

Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich
Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 8.—, 6 mois fr. 4.—

Les perspectives de l'exploitation cinématographique en Suisse française

Au début de septembre 1939, nous nous sommes brusquement trouvés dans une situation critique. La saison allait débuter et peu de film français ou américains doublés étaient terminés, la plupart des cinémas de première vision devaient se contenter de faire des reprises. Naturellement, le barème des recettes du mois de septembre baissa considérablement.

Par bonheur, en octobre l'importation des films reprit et l'on put terminer certains films en chantier, de sorte que jusqu'en avril 1940 les livraisons furent encore satisfaisantes. Pour la saison d'été les grands cinémas furent passablement handicapés, mais jusqu'à ce jour ils s'en tirèrent tant bien que mal.

Mais où en sommes-nous, en Suisse française, pour la prochaine saison? Il est encore très difficile de répondre d'une façon satisfaisante à cette question. La production française reprendra-t-elle son activité et si oui, dans quelles proportions? Les Américains sortiront-ils leurs films en versions doublées en français? Cela dépend de la rentabilité du marché français (il n'y a aucun film qui ne soit rentable s'il n'est édité que pour la Suisse française seulement).

Il est aussi possible que d'autres pays se mettent à produire du film français ou à doubler en français leur production nationale. Cependant tout cela est encore très problématique et ce n'est pas dans un avenir très rapproché que nous serons renseignés.

Il se peut que nous soyons obligés d'envisager la projection de films en langues étrangères, sous-titrés en français. Tout le monde sait que ce genre d'exploitation ne s'est révélé rentable que dans des salles de moyenne grandeur (studios). — Il est possible qu'à la longue le

public des salles s'habitue à ce genre de spectacle, mais il ne faut pas compter sur des recettes normales.

Pour pouvoir tenir, les salles des première vision de la Suisse française doivent travailler sur des bases absolument différentes. Tout d'abord les loyers exorbitants — qui déjà du temps de la «Prosperité» étaient exagérés — doivent être adaptés aux circonstances nouvelles. L'Etat aussi devra tenir compte de ces circonstances dans l'établissement de ses taxes multiples, et le loueur de films, pour qui le film sous-titré constitue une diminution de frais, devra aider les exploitants à traverser cette mauvaise période.

Que chacun fasse preuve de bonne volonté et il se pourrait que l'exploitation cinématographique en Suisse française s'en tire sans trop de mal. Un Exploitant.

L'activité de l'A.C.S.R.

L'activité de notre Association a été très réduite non seulement par les circonstances, mais aussi à la suite du décès de notre regretté Secrétaire.

Lors de sa récente assemblée, le comité a décidé de ne pas repouvoir définitivement le poste de Secrétaire, mais de confier l'expédition des affaires courantes à un membre du comité. Cette situation anormale et la mobilisation de beaucoup de nos membres nous ont empêché de convoquer l'Assemblée Générale. Cependant, je ne crois pas être trop indiscret en vous confiant que la récente démobilisation incitera notre Président à rétablir le cours normal des choses.

A signaler un évènement très important: le Département de l'Intérieur a eu l'heureuse idée de convoquer à Berne une Commission présidée par M. Martin pour examiner en toute franchise l'attitude rétive de l'A.C.S.R. en ce qui concerne les *Actualités Suisses*.

A la suite de cette réunion, la Commission a convoqué une Assemblée de Comité qui a décidé à l'unani-

mité de recommander à nos membres de s'abonner aux *Actualités Suisses*. Nous avons envoyé un questionnaire à nos membres et nous avons reçu des réponses dans la proportion de 80 %. Il en ressort que 17 cinémas sont d'accord de passer cette actualité en première semaine, 16 en seconde semaine et même 8 en huitième semaine. C'est un beau résultat!

Ce changement d'attitude de l'A.C.S.R. est à attribuer à plusieurs facteurs:

1. Le Département de l'Intérieur a apporté une solution satisfaisante à ce problème.
2. Promesse a été faite à la Commission que l'A.C.S.R. collaborera de façon intensive à la création des ac-

tualités, et que la situation économique de la cinématographie en général retiendra mieux l'attention des Autorités.

3. La non-livraison des actualités programmées jusqu'ici.

La Commission présidée par M. Martin fut aussi consultée au sujet du budget des actualités. Ce budget a été accepté par la Commission, sous réserve habituelle de ratification par l'Assemblée Générale.

Les nombreuses réponses favorables aux questionnaires laissent déjà entrevoir la décision de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire ad interim.

Le film documentaire et scientifique

Le corps humain disséqué par la caméra.

Le cinéma n'est pas seulement une distraction devenue nécessaire aux peuples et un excellent instrument de propagande politique. C'est aussi un merveilleux moyen de divulgation scientifique et il sert utilement à instruire les masses, bien que jusqu'ici peu de pays ont su pleinement se rendre compte de l'importance du film documentaire.

Alors que dans quelques pays, le film documentaire fait partie des programmes cinématographiques au même titre que le film dramatique, que le film scientifique est utilisé dans presque toutes les écoles et les universités, les laboratoires, les hôpitaux, dans l'armée, la marine et l'aviation, dans d'autres pays le film documentaire ne présente pour la grande majorité du public qu'un intérêt tout relatif.

C'est que pour une raison mal définie, on présente — trop souvent — au public, des films documentaires à caractère touristique dont la composition laisse beaucoup à désirer et qui lassent les spectateurs. On oublie souvent qu'il existe des films documentaires d'un intérêt palpitant et qui sont d'une valeur scientifique indiscutable.

Il est aussi des films qui sont uniquement produits pour servir la science: les films médicaux. Ils servent aux recherches

et expériences des médecins. Leur utilité s'accroît constamment en raison des perfectionnements techniques, comme la microcaméra, le film à rayons X et la prise de vue extra-lente. On peut ainsi filmer l'intérieur du corps humain en action. Le médecin peut constater quels sont les défauts qui gênent le fonctionnement de la machine humaine et y remédier.

Le public s'intéresse aussi à ces courts sujets qui naturellement sont montés différemment et n'ont pas la même consistance scientifique que ceux présentés dans les universités, mais qui pourtant donnent aux spectateurs des indications sérieuses et vivantes. C'est ainsi que l'on peut voir les divers mouvements de notre organisme lorsque nous mangeons, ou encore les mouvements du cœur humain. Rien n'est plus dramatique. Dans ce genre de film il ne s'agit plus de simples photographies par rayons X, mais de prises de vues réelles dans notre corps qui en quelque sorte est transformé en studio.

Une dernière utilisation du cinéma documentaire est l'enregistrement des opérations chirurgicales. C'est un grand progrès pour les conditions d'études de nos futurs chirurgiens. Les médecins eux-mêmes peuvent se servir de ce système pour contrôler leurs opérations. Voici certes la plus utile adaptation du cinéma documentaire. E. Nerin.

gager dans une longue discussion esthétique. Mais on peut dire les griefs d'un acteur contre le cinéma, on peut dire ce qui doit forcément heurter le comédien au studio et qui lui fait retrouver à la scène comme un sentiment de renouveau artistique. Pour un acteur, jouer une pièce ou un film, c'est d'abord incarner un personnage. Et voilà déjà la première différence: au cinéma, on vous laisse bien étudier le scénario à loisir, mais les compositions qu'on prévoit ainsi abstraitements se trouvent toujours démenties par des circonstances fortuites une fois qu'on se trouve sur le plateau. Or, pour la répétition proprement dite au studio, dans le décor, il y a bien deux heures disponibles, mais pas plus...

Mais au théâtre, vous avez au moins un mois, vous avez la possibilité non seulement de connaître la pièce, mais de modeler, de perfectionner, en le vivant, votre rôle. Combien de fois nous est-il arrivé, au studio, de tourner des scènes qui étaient louées et qu'il fallait recommencer? Mais entre temps ces scènes avaient eu le temps de germer, de se clarifier en nous. Et les scènes refaites étaient infiniment supérieures aux premières. Mais ce n'est pas encore là la différence essentielle. ... Non plus l'ambiance qui existe aussi au studio et on a tort d'en médire. Si vous arrivez à captiver et à émouvoir cinquante électriques et machinistes qui vous regardaient d'abord distraitements, je vous assure que le courant existe. J'ai assisté à une scène d'émotion, jouée par Annie Ducaux pendant les prises de vues d'un film de Léonide Moguy. A la fin, toutes les personnes qui l'entouraient avaient les larmes aux yeux.

Ce que l'acteur trouve au théâtre, c'est la chronologie de l'action dont il est privé au cinéma. Vous n'avez pas idée combien il est agréable pour un comédien, habitué par les nécessités pratiques mais si antiartistiques du studio à morceler son émotion en petits morceaux qui risquent d'être autant de déchets puisqu'ils n'ont aucun lien de continuité entre eux, combien il est reconfortant de pouvoir de temps en temps

Théâtre et Cinéma

L'opinion de deux vedettes: Pierre Blanchar et Fernand Gravey.

Deux grandes vedettes du cinéma, ayant retrouvé pour quelque temps les «planches», ont exprimé d'une façon fort intéressante leurs opinions sur le problème théâtre-cinéma, et ont expliqué pourquoi ils préfèrent l'un ou l'autre de ces deux arts. Ces témoignages (relatés par «Ciné-

monde») nous paraissent assez importants pour les reproduire ici. *Pierre Blanchar* qui, l'hiver passé, a joué un rôle gai dans une comédie de Michel Duran, a ainsi déclaré:

«On ne peut pas parler de préférence entre le théâtre et le cinéma, sauf à s'en-